

Avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projets social et médico-social placée conjointement auprès du Préfet de la Somme et de la Présidente du Conseil départemental de la Somme

Appel à projets pour la mise en œuvre de mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert Intensive (AEMOI)

Conformément aux articles L. 313-1-1 et R. 313-1 à R. 313-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs à la procédure d'appel à projets et d'autorisation, le Préfet de la Somme et la Présidente du Conseil départemental de la Somme ont lancé un appel à projets pour la mise en œuvre de mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert Intensive (AEMOI).

Cinq candidatures ont été réceptionnées par les services de l'Etat et du Conseil départemental Départemental de la Somme et ont toutes été déclarées recevables.

La commission d'appel à projets s'est réunie le 18 novembre 2025 et a établi un classement des projets au regard des critères fixés par le cahier des charges :

Pour le lot 1 :

POSITION N°	PORTEURS DE PROJET
1	Valloires Enfance
2	Fondation Apprentis d'Auteuil
3	APAP

Pour le lot 2 :

POSITION N°	PORTEURS DE PROJET
1	AYLF Enfance Famille
2	Fondation Apprentis d'Auteuil
3	APAP

Pour le lot 3 :

POSITION N°	PORTEURS DE PROJET
1	AYLF Enfance Famille
2	AEM
3	Fondation Apprentis d'Auteuil

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projets social et médico-social est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Préfet de la Somme et la Présidente du Conseil départemental de la Somme.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Somme et sur le site Internet du Département de la Somme (<http://www.somme.fr>).

Pour le Préfet de la Somme et
par délégation,

Le co-président de la commission d'information
et de sélection d'appel à projets



Emmanuel MOULARD
Secrétaire général de la préfecture de la Somme, sous-
préfet d'Amiens

Pour la Présidente du Conseil
départemental de la Somme et
par délégation,

Le co-président de la commission d'information
et de sélection d'appel à projets



Olivier JARDÉ
Conseiller départemental du canton d'Amiens-7
Vice-président du Conseil départemental en charge de la
prévention, de la protection de l'enfance, de la famille et
de la santé